



Extrait du Registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 30 novembre 2021

Délégués syndicaux en exercice : 45

**Le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au Conseil
Départemental du Doubs, salle JOUBERT, 8 avenue de la Gare d'Eau à BESANÇON,
sous la présidence de M. Cyril DEVESA, Président.**

La séance est ouverte à 18h00 et levée à 19h30

Étaient présents :

G.B.M : AEBISCHER Elise ; BOUSSET Jean-Marc ; CAULET Claudine ; CONTINI Jean-Claude ;
DEVESA Cyril ; DUSSAUCY Nadine ; GAGLILOLO Lorine ; GALLIOU Françoise ; HUOT Daniel ;
JOUFFROY Jean-Marc ; LAIDIÉ Franck ; LAMBERT Marie ; LEGAIN Olivier ; MAGNIN-FEYSOT
Christian ; MENESTRIER Jean-François ; PARIS Daniel ; POUJET Yannick ; TERZO André ;
VIPREY Maryse, suppléante de JACQUIN Denis

C.C.L.L : COULET Gérard ; GARNIER Christophe ; MESNIER Christian ; MONNIER Alain ;
PRILLARD Angèle ; STADELMANN Jean-Claude;

C.C.V.M : GAUTHIER André ; MORALES Roland

Étaient excusés :

G.B.M : CHOPARD Félix ; JACQUIN Denis ; LEMERCIER Myriam ; LOUIS Bernard ; MICHEL
Marie-Thérèse ; NAPPEZ Anthony ; ROUX Jean-Hugues

C.C.L.L : CRETIN Emmanuel ;

C.C.V.M :

Secrétaire de séance : Daniel HUOT

Procuration de vote :

Mandants : CHOPARD Félix ; CRETIN Emmanuel ; LEMERCIER Myriam ; NAPPEZ Anthony

Mandataires : STADELMANN Jean-Claude ; DEVESA Cyril ; LAMBERT Marie ; TERZO André

COMPOSTAGE – VALORISATION ORGANIQUE

TARIFS 2022 EN MATIERE DE VALORISATION ORGANIQUE

Rapporteur : Madame Claudine CAULET, Vice-Présidente

I. COMPOSTAGE INDIVIDUEL

1. Bilan des ventes de composteurs et lombricomposteurs

Le bilan des ventes de composteurs est le suivant :

	2017	2018	2019	2020	2021 (au 31/10)
Nombre de composteurs	685	642	437	170	220
Nombre de lombricomposteurs	18	20	25	14	9

2. Tarifs 2022 pour les composteurs individuels et lombricomposteurs

Public concerné : habitants du SYBERT, soit en maison, soit en immeuble de moins de 10 logements, directement ou via l'EPCI membre du SYBERT ou commune du SYBERT par application d'une convention de revente.

Modèles proposés :

- composteur en bois Gardigame, 2 tailles possibles (300 L et 570 L)
- lombricomposteur Ecoworm's (format rond)

Le service « **compostage individuel** » comprend :

⇒ pour les composteurs en bois :

- la fourniture du composteur, accompagné d'un seau 10 L, la notice de montage et le guide du compostage
- la formation aux bases du compostage en 30 minutes
- la fourniture facultative d'un aérateur de compost

⇒ pour les lombricomposteurs :

- la fourniture du lombricomposteur et d'un sachet de vers
- la formation à l'utilisation du lombricomposteur au SYBERT en 1h00.

Les tarifs de vente des composteurs individuels proposés pour 2022 sont détaillés ci-dessous :

DÉSIGNATION	TARIF 2021 (pour mémoire)	PRIX D'ACHAT (€ TTC)	COUT RESIDUEL SYBERT (calculé en HT)	TARIF 2022 (€ TTC)
Composteur en bois 300 L + seau	50€	66,60 €	22,17 €	40 €
Composteur individuel en bois 570 L + seau	60€	80,82 €	25,68 €	50 €
Aérateur de compost	15€	24,60 €	8 €	15 €
Lombricomposteur	52€	91,2 €	32,67 €	52 €
Bioseau	2€	2,28 €	0,23 €	2 €

NB : le taux de TVA, ici appliqué, en matière d'achat et de vente de fournitures et produits est de 20%.

Il est décidé de diminuer le tarif des bacs de compostage de 10 € par rapport au tarif 2021, afin d'encourager l'équipement des ménages, dans le cadre de l'objectif réglementaire de généralisation du tri à la source des biodéchets.

L'objectif est de programmer 10 ventes de 40 composteurs environ, soit 400 équipements vendus sur l'année. L'effort supplémentaire proposé, de 10 € par bac, représente donc une diminution des recettes de l'ordre de 4 000 € sur l'année.

Les prix des lombricomposteurs, brass-compost et bioseau sont identiques aux tarifs 2021. Cela permet d'homogénéiser le taux d'aide apporté sur ces équipements, à environ 40% de participation de la collectivité sur le coût HT.

Les composteurs usagés (d'occasion) pourront être cédés gracieusement dans le cadre de projets pédagogiques.

II. COMPOSTAGE COLLECTIF

1. Tarifs 2022 pour l'accompagnement au compostage en immeuble

Public concerné : habitants du SYBERT en immeuble de plus de 10 logements.

Le service proposé comprend :

- un sondage préalable des habitants réalisé par le SYBERT,
- une étude du projet et l'aide à la validation du projet,
- la fourniture du matériel nécessaire au compostage collectif : composteurs, bioseaux, petit matériel (fourche, griffe, pelle, tamis) ;
- la fourniture des supports de communication (affiches, courriers, guides) ;
- la formation au compostage des référents de site (1/2 journée) ;
- l'installation des composteurs et l'organisation du lancement avec les habitants ;
- les visites de suivi régulières et les conseils techniques pendant 2 ans ;
- la fourniture et livraison sur site de structurant (broyat) pendant 2 ans.

Les conditions minimales pour lancer l'étude du projet sont:

- identifier un minimum de 4 habitants volontaires pour être référents (immeubles de moins de 80 logements) et de 6 référents dans les immeubles de plus de 80 logements
- démontrer par le sondage qu'une majorité des habitants de l'immeuble est favorable au projet.

Pour 2022, il est décidé de diminuer le tarif de l'accompagnement du compostage en pied d'immeuble, à 300 € TTC (au lieu de 400 € TTC en 2021), afin d'encourager l'émergence de nouveaux sites dans le cadre de l'objectif réglementaire 2024.

Il est précisé les éléments suivants :

- quel que soit l'immeuble, le coût des équipements installés est de l'ordre de 400 € HT (composteurs, grilles) ;
- le coût global de l'accompagnement (hors matériel) pour un immeuble est de l'ordre de 2 000 € HT ; pour les projets qui n'aboutissent pas, bien que de premières étapes aient été engagées (sondages, études préalable, présentation en AG), rien n'est facturé aux syndicats ou bailleurs (qui ne s'engagent donc financièrement qu'en cas d'installation d'un site)

Désignation	Tarif 2021 en € TTC	Tarif 2022 en € TTC
Immeuble de plus de 10 logements	400 €	300 €

NB : en matière de prestations dans le cadre de la valorisation matière des déchets, le taux de TVA, ici appliqué, est de 5,5%

L'objectif est de déployer 50 nouveaux sites de compostage en pied d'immeuble par an sur les deux prochaines années, soit une diminution des recettes de 5 000 €/an environ.

Il est à noter qu'une demande de subvention est déposée auprès de l'ADEME en novembre 2021. Si celle-ci est attribuée au SYBERT, l'aide accordée (tant sur le matériel que sur la prestation d'accompagnement) pourra venir compenser cet effort financier supplémentaire.

2. Tarifs 2022 pour le remplacement des composteurs collectifs

Public concerné : habitants du SYBERT en immeuble de plus de 10 logements.

Le service proposé comprend :

- un diagnostic préalable de l'installation par une visite sur site
- les travaux de préparation du sol et l'installation des composteurs et grilles anti-rongeurs (généralement non présentes sur les sites anciens).

Il est également possible d'acheter une grille « anti-rongeurs », seule, pour les sites, qui n'en ont pas été équipés à l'origine, et dont les bacs seraient encore en bon état. Dans ce cas, l'installation de la grille est à la charge des référents compostage.

Il est décidé les tarifs suivants pour l'année 2022. Globalement ces tarifs sont stables, sauf celui du bac de compostage 1000L (100€ en 2021), pour lequel le niveau de subvention du SYBERT revu à la baisse pour être homogène avec celui des autres volumes de bacs proposés ; il est à noter que le retour d'expérience montre que l'utilisation de bacs 1000L en compostage de pied d'immeuble est délicate (volume difficile à brasser pour les usagers), leur remplacement n'est donc pas encouragé et sera exceptionnel.

DÉSIGNATION	PRIX D'ACHAT (€ TTC)	COÛT RESIDUEL SYBERT (calculé en HT)	TARIF 2022 (€ TTC)
Composteur en bois 300 L + grille	121,32 €	42,77 €	70 €
Composteur en bois 600 L + grille	139,14 €	49,28 €	80 €

Composteur en bois 1000 L + grille	354,00 €	124,17 €	205 €
Grille anti-rongeurs seule pour bac 300 L	55,80 €	11,50 €	42 €
Grille anti-rongeurs seule pour bac 600 L	60,60 €	13,00 €	45 €
Grille anti-rongeurs seule pour bac 1000 L	102,00 €	20,83 €	77 €

NB : le taux de TVA, ici appliqué, en matière d'achat et de vente de fournitures et produits est de 20%.

3. Tarifs 2022 pour la vente de composteurs pour les communes du territoire du SYBERT, pour leurs besoins propres (établissements scolaires, équipements communaux...)

Public concerné : communes du territoire du SYBERT

Les tarifs ci-dessous sont retenus pour 2022 (tarifs stables) ; pour mémoire, la vente de composteurs aux communes pour leurs équipements communaux est conditionnée à la signature d'une convention, encadrant les conditions d'utilisation des composteurs et l'usage du compost produit.

DÉSIGNATION	PRIX D'ACHAT (€ TTC)	COUT RESIDUEL SYBERT (calculé en HT)	TARIF 2022 (€ TTC)
Composteur en bois 300 L + seau	66,60 €	13,83 €	50 €
Composteur individuel en bois 600 L + seau	80,82 €	17,35 €	60 €
Composteur individuel en bois 1000 L + seau	254,28 €	53,57 €	190 €
Grille anti-rongeurs pour bac 300 L	55,80 €	11,50 €	42 €
Grille anti-rongeurs pour bac 600 L	60,60 €	13,00 €	45 €
Grille anti-rongeurs pour bac 1000 L	102,00 €	20,83 €	77 €

NB : le taux de TVA, ici appliqué, en matière d'achat et de vente de fournitures et produits est de 20%.

A l'unanimité, le Comité Syndical se prononce favorablement sur :

- **les tarifs des composteurs individuels en bois, des bioseaux, des aérateurs et des lombricomposteurs selon les termes ci-dessus,**
- **les tarifs pour l'accompagnement des projets de compostage collectif en pied d'immeuble,**
- **les tarifs pour le remplacement des composteurs collectifs en pied d'immeuble, et l'installation de grilles anti-rongeurs,**
- **les tarifs pour la vente de composteurs aux communes pour leurs équipements communaux.**

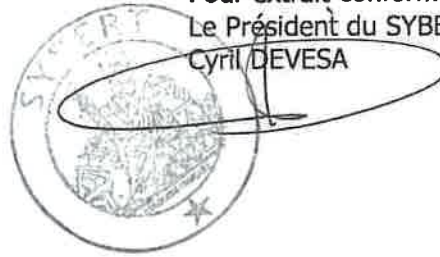
Envoyé en préfecture le 06/12/2021

Reçu en préfecture le 06/12/2021

Affiché le 06 DEC. 2021

ID : 025-252508247-20211130-2021_11_10_59-DE

Pour extrait conforme,
Le Président du SYBERT,
Cyril DEVESA



Rapport adopté à l'unanimité.

Pour : 31

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 0